REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA SARTHE

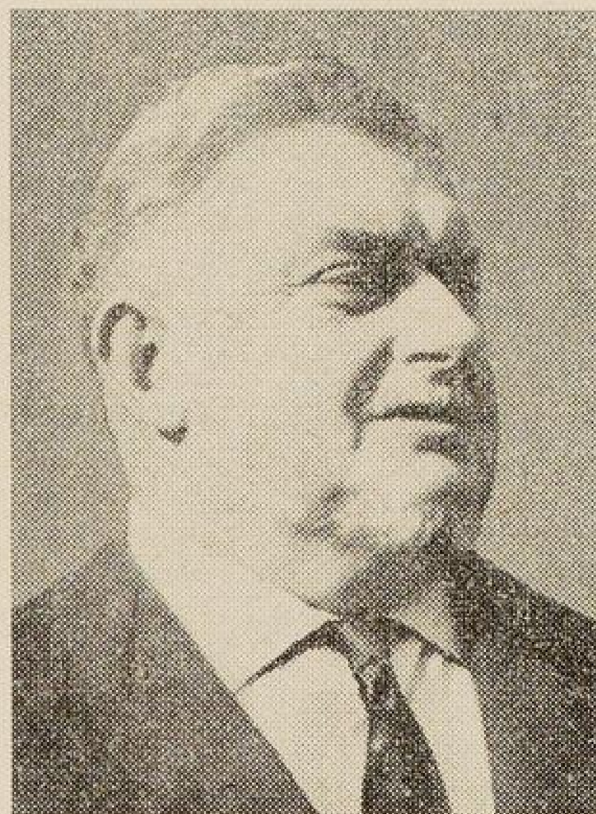
ÉLECTION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Scrutin du 18 Novembre 1962

3me Circonscription

Raymond DRONNE

Candidat Républicain



Electrices, Electeurs,

La Vme République avait soulevé de grandes espérances. Elles ont été en partie déçues.

Certes, un redressement spectaculaire a été réalisé en 1958 : l'ordre a été rétabli ; nos finances ont été restaurées ; la monnaie a été sauvée ; l'économie a été relancée ; la France a repris sa place dans le Monde.

Mais, depuis 1960 ce bel essor a été rompu. Le Pouvoir s'est entêté dans des erreurs qui, s'il n'y est pas porté remède, risquent de nous conduire vers des lendemains difficiles.

Sur le plan institutionnel

la Constitution de 1958 n'est pas appliquée. Le Général de Gaulle a accaparé et exerce les pouvoirs essentiels : les siens, plus ceux du Gouvernement, plus une partie de ceux du Parlement, plus des pouvoirs judiciaires.

La stabilité tant vantée n'est qu'une apparence. Jamais l'instabilité ministérielle n'a été aussi grande : par exemple dans un domaine aussi important que l'Education Nationale, nous en sommes depuis 1958 au sixième Ministre, sans compter les intérimaires.

L'affaire d'Algérie est réglée

Elle l'a été fort tard et fort mal. Le Pouvoir avait la possibilité d'en terminer dans de bonnes conditions en 1958, dans des conditions encore honorables en 1960. Il ne l'a pas voulu. Beaucoup de sang a été versé pour rien, beaucoup d'argent a été gaspillé en vain. Et maintenant le contribuable français finance un Etat algérien hostile !

Sur le plan économique et financier

le magnifique redressement de 1958 est menacé. La hausse des prix a annihilé, et au delà, le bénéfice de la dévaluation de 1958. Les dépenses somptuaires et un ambitieux programme d'armement atomique, qui dépasse nos possibilités commencent à déséquilibrer les finances publiques. La prospérité n'est pas pour tout le monde ; la politique économique du Pouvoir favorise davantage les grandes affaires financières que les masses laborieuses : salariés, travailleurs indépendants des villes et des champs, petites et moyennes entreprises.

Sur le plan social

le Pouvoir a oublié les belles promesses d'intéressement des travailleurs. Il a souvent pris des mesures vexatoires et maladroites, par exemple à l'égard des Anciens Combattants.

Sur le plan international

nous sommes en discorde avec la plupart de nos alliés, à l'exception de l'Allemagne. La France est à nouveau isolée.

En 1958, la France était rassemblée et réunie autour du Général de Gaulle. Aujourd'hui, elle est à nouveau divisée.

—o—

Telles sont les raisons qui nous ont amené peu à peu à marquer nos distances à l'égard du Pouvoir actuel.

Nous ne sommes pas des «inconditionnels» qui approuvent aveuglément tout ce que dit et ce que fait le Pouvoir. Nous ne sommes pas non plus des opposants systématiques. Nous sommes des hommes libres qui disons oui quand nous sommes d'accord et non quand nous ne sommes pas d'accord. Nous ne déterminons qu'en considération de l'intérêt national.

—o—

Les partis politiques sont à juste titre critiqués. Ils portent une large part des responsabilités. En réalité, ils représentent peu de chose ; le parti communiste mis à part, ils n'ont guère d'adhérents ; leur audience est faible ; ils ont laissé l'opinion, et surtout la jeunesse qui monte, avec leurs exclusives et leurs querelles surannées. Ils ne représentent qu'une force réduite, qu'il serait certes périlleux de sous-estimer et plus encore de surestimer.

Nous avons lancé un Mouvement Civique, qui n'est pas un nouveau parti, mais une entreprise de contacts, de confrontations et d'études, qui s'ouvre sur des horizons très larges, de la gauche nationale à la droite républicaine. Notre but immédiat est l'élaboration d'un programme minimum commun. Notre but lointain est plus ambitieux : dégager une philosophie, une doctrine à la fois politique, économique et sociale adaptée au monde de demain pour construire la République moderne.

—o—

Dans le cadre de ce programme minimum commun, nous préconisons :

Dans le domaine institutionnel :

l'application de la Constitution de 1958, une République aux pouvoirs séparés et équilibrés qui assure à la fois **la nécessaire autorité de l'Etat et la liberté des citoyens.** Nous sommes **pour un Exécutif fort et stable**, mais pas pour un Exécutif omnipotent.

Nous nous rallierions à un véritable régime présidentiel, qui implique des pouvoirs complètement séparés.

Dans le domaine financier et économique :

la suppression des dépenses somptuaires et des subventions à des Etats qui se moquent de nous, **la réduction d'un programme d'armement atomique** qui dépasse nos moyens ; l'affectation des économies ainsi réalisées à des dépenses rentables d'équipements, à l'amélioration du sort des plus défavorisés, à des allègements fiscaux ;

— **une politique économique d'expansion** ;

— **la sauvegarde de l'exploitation familiale libre,** qu'elle soit agricole, artisanale, commerciale ou industrielle ; elle est le garant d'un régime de liberté ;

— **l'application loyale et rapide des lois agricoles** qui viennent d'être votées dans le cadre d'une politique hardie de modernisation des structures et d'une politique équitable des prix à la production ; les prix agricoles doivent être à parité avec les prix industriels.

— **une véritable réforme administrative et fiscale.**

Dans le domaine social :

par priorité, **l'amélioration du sort des vieux** dont la misère est la honte de la Nation ; nous demandons dans une première étape l'application des mesures préconisées par la Commission Laroque et ensuite la création d'une retraite minima pour tous les Français ;

— **le respect des droits sacrés, matériels et moraux des Anciens Combattants** ;

— **la construction de logements,** tant urbains que ruraux, et l'amélioration de l'habitat rural ;

— **la formation des jeunes aux tâches de demain,** ce qui implique un immense effort en faveur de l'enseignement ;

— **la réconciliation sociale** : le climat social est empoisonné par la lutte des classes ; la possibilité pour les travailleurs de participer à la vie et aux résultats de l'entreprise constitue un élément d'apaisement, de progrès et d'amélioration des niveaux de vie qui ne doit pas être négligé.

Dans le domaine de la politique internationale :

— **la sauvegarde de la Paix** par la fidélité à nos alliances, par la construction par étapes d'une Europe unie économiquement et politiquement, par un désarmement général, simultané et contrôlé, par une véritable coexistence pacifique entre l'Est et l'Ouest.

Nous préconisons la recherche systématique des solutions de conciliation et de reconciliation dans toutes les querelles qui divisent souvent arbitrairement les Français.

—o—

Un député est avant tout le représentant de la Nation, de l'intérêt général. Il est aussi l'avocat des intérêts légitimes de sa circonscription.

Nous ferons tout notre possible pour développer notre belle région du sud de la Sarthe en aidant les décentralisations industrielles pour donner sur place des emplois aux jeunes, en appuyant l'équipement (adduction d'eau écoles, chemins, améliorations foncières, remembrement, etc..), et favorisant cette ressource d'avenir qu'est le tourisme.

Demain comme hier, nous apporterons notre concours aux administrateurs locaux, sans aucune discrimination ; nous recevrons toutes les personnes qui le demanderont.

Vive la 3me Circonscription ! Vive la République ! Vive la France !

RAYMOND DRONNE

Docteur en Droit

Diplomé de l'Ecole des Sciences Politiques

Député Sortant

Maire d'Ecommoy, Conseiller Général

Président du Mouvement Civique Unité et Sauvegarde de la République

Commandeur de la Légion d'Honneur

Compagnon de la Libération

Croix de Guerre - Médaille de la Résistance

Ancien Combattant et Mutilé de Guerre

Administrateur des Affaires d'Outre-Mer

Né le 8 Mars 1908 à Mayet (Sarthe)

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

PIERRE CARTON

Diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris et de la Faculté de Médecine de Paris

Chirurgien - Dentiste à Bazouges-sur-le-Loir et à La Flèche

Conseiller Municipal de Bazouges-sur-le-Loir

Remplaçant éventuel

Imprimerie P. Perrin - Chateau-du Loir